



## **Les observatoires régionaux thématiques flore-faune (flore, invertébrés, poissons migrateurs, avifaune, mammifères)**

### **Description**

Impulsés dès 2016 par l'État et la Région Bretagne, les observatoires régionaux flore faune s'inscrivent dans une dynamique collective.

Chaque observatoire s'intéresse à un groupe taxonomique en particulier (oiseaux, mammifères, flore, etc.) et assure un rôle de « référent régional » pour ce groupe.

Il organise le recueil et le cycle de vie des données naturalistes (de l'observation terrain à l'utilisateur), produit une connaissance utile à la préservation de la biodiversité, est présent dans l'accompagnement et l'expertise auprès des acteurs de la biodiversité, partage, valorise et communique la connaissance.

L'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) assure une animation inter-observatoires, accompagne les différents observatoires et aide à faire émerger des projets communs.

### **Six observatoires régionaux thématiques**

Sont actuellement opérationnels :

- l'observatoire de la flore vasculaire, des lichens, de la végétation et des habitats terrestres, piloté par le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) ;
- l'observatoire des mammifères, piloté par le Groupe Mammalogique Breton (GMB), associant notamment Bretagne Vivante, VivArmor Nature et la Fédération régionale des chasseurs en Bretagne ;
- l'observatoire des oiseaux, piloté par Bretagne Vivante, associant notamment le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA) et VivArmor Nature ;
- l'observatoire des poissons migrateurs, piloté par Bretagne Grands Migrateurs (BGM), associant notamment les Fédérations départementales de pêche et l'Office français de la biodiversité (OFB) délégation Bretagne ;
- l'observatoire des reptiles et amphibiens, piloté par Bretagne Vivante, associant notamment VivArmor Nature ;
- l'observatoire des invertébrés continentaux, piloté par le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaïns (GRETIA), associant notamment Bretagne Vivante et VivArmor Nature.

### **Des missions communes**

Six axes définissent le périmètre d'actions :

- l'organisation du recueil de données, y compris être force de proposition d'acquisition de nouvelles données ;
- l'organisation du cycle de vie de la donnée avec qualification, standardisation, administration de la donnée ;
- l'élaboration d'une connaissance pour la conservation : informations de référence sur l'état et les tendances du patrimoine naturel, outils d'alerte et d'aide à l'analyse des enjeux ;
- l'accompagnement et l'expertise auprès des territoires et démarches régionales de prise en compte de la biodiversité ;
- le partage, la valorisation, la communication, la dynamique des observatoires, les résultats des actions menées.

**Description (Suite)**

**La place des observatoires régionaux dans l'organisation régionale des données naturalistes en Bretagne**

Les observatoires sont les pivots de la dynamique régionale de circulation des données naturalistes et de leur mise à disposition via la plateforme régionale des données naturalistes (*cf. fiche Aide méthodologique n° 26*).

- **Comment observer ?** Les observatoires peuvent vous aider à identifier les procédures, protocoles et façons d'inventorier votre territoire.
- **Quoi observer ? Cibler certains taxons, certains territoires, certaines périodes de l'année :** là encore les observatoires ont des expert·e·s ou peuvent vous aiguiller vers des référent·e·s pour répondre à vos attentes.

Ils ont également pour rôle de valider scientifiquement les données, c'est-à-dire de s'assurer que des spécialistes ont estimé la fiabilité de l'information selon différents critères et ainsi attribué un statut de validation permettant une utilisation de ces données en toute confiance.

**Pour aller plus loin**

**Plus d'infos sur les observatoires régionaux thématiques faune flore :**

[bretagne-environnement.fr/observatoires-regionaux-faune-flore-bretagne](http://bretagne-environnement.fr/observatoires-regionaux-faune-flore-bretagne)

**Contacts :** François Siorat ([francois.siorat@bretagne-environnement.fr](mailto:francois.siorat@bretagne-environnement.fr))